

VILLE DE DRANCY

Drancy entre en guerre

2 août 1914, c'est la mobilisation générale. Le lendemain, l'Allemagne déclare la guerre à la France. L'État donne alors ses instructions par la voix des préfets. Les ordres et nouvelles sont alors communiqués au maire par le télégraphe*.

Extraits de télégrammes reçus par la ville

3 août, 19h30

"Les commerçants de banlieue qui viendront s'approvisionner au marché de Paris [les Halles] demain mardi 4 août auront la faculté de sortir librement et qu'à partir d'après-demain, ils devront se munir d'un laissez-passer délivré par le commissariat de Police."

3 août, 21h15

"Ambassadeur Allemagne a réclamé hier ses passeports et a quitté Paris après avoir déclaré guerre à la France. On annonce que dès ouverture hostilités allemandes ont fusillé Samain président du Souvenir français en Alsace. Fusillade aux avant-postes. Cette nuit croiseur allemand méditerranée a lancé quelques obus sur Berre et Philippeville. Dégâts peu importants."



Collection Le Papyrus Drancéen.

4 août, 23h50

"Toutes communications relatives mouvement troupe, transport stratégique, nouvelles militaires et événement de guerre sur terre et sur mer ne peut être faite désormais que sur visa bureau presse constitué à Paris d'accord entre ministères guerre et intérieur. Donc en dehors des communications ayant paru dans journaux de Paris et qui toutes auront été soumises à cette formalité, les journaux ne pourront publier que nouvelles transmises de Paris après censure et celles que je vous aurai transmises moi-même. Toute infraction à ces instructions rendrait son auteur passible du conseil de guerre."

21 août, 16h15

"Il conviendrait de faire connaître aux habitants de votre commune ayant été l'objet de réquisitions qu'ils doivent pour obtenir le remboursement des prestations fournies déposer à la mairie les bons de réquisitions et les reçus des prestations délivrées par l'autorité militaire."

25 août, 17h50

"Un bataillon du 77^e régiment territorial d'infanterie comprenant 26 officiers, 1 122 hommes, 53 chevaux et 19 voitures arrivera ce soir 25 août pour cantonner à Drancy. Prière prendre toutes mesures."

26 août, 23h

"La pénible mission vous incombe d'informer les familles des militaires grièvement blessés ou morts à l'ennemie du malheur qui les frappe. Je signale à votre intention l'intérêt qu'il y a à ce que vous vous assuriez pour l'accomplissement de cette tâche, ainsi que certains de vos collègues l'ont déjà fait, la collaboration bénévole de personnes judicieusement choisies qui apporteraient dans leurs démarches auprès des familles tout le tact et tout le ménagement que les convenances imposent en de si tristes circonstances."



Soldats sur l'avenue Marceau. Collection Le Papyrus drancéen.

1^{er} septembre, 17h15

"Toutes les voitures à chevaux et automobiles, sauf celles qui sont absolument indispensables pour l'alimentation de la population sont réquisitionnées pour être, à partir du 21 septembre à la première heure à la disposition de l'autorité militaire."

3 septembre, 13h30

"En raison de l'utilisation éventuelle des locaux scolaires par l'autorité militaire, les classes doivent être immédiatement fermées jusqu'à nouvel ordre dans toutes les écoles publiques et privées du département."

6 septembre, 10h15

"Invitez vos concitoyens à déposer à votre mairie les armes à feu dont ils peuvent être détenteurs et que les commissaires de police feront transporter à Vincennes. Chaque arme portera mention de son possesseur."

27 septembre 11h19

"Kromenaker Eugène, soldat 1^{er} génie, décédé hôpital Croix-rouge. Inhumation 28, une heure. Informez famille."

**Pour les plus jeunes, on rappellera que le télégramme est un système destiné à transmettre des messages instantanément sur une longue distance, par impulsion électrique ou par onde radio. Le dernier télégramme a été transmis le 30 avril 2018.*



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h